

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
d'Auvergne-Rhône-Alpes

Décision n° 1410 du 3 février 2022
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
du groupement de gendarmerie départementale du Puy-de-Dôme

NOR : INTJ2202803S

Le commandant adjoint de la région de gendarmerie d'Auvergne-Rhône-Alpes,
commandant du groupement de gendarmerie départementale du Puy-de-Dôme,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 14194 du 1^{er} décembre 2021 (NOR : INTJ2130630S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} mars 2022 :

Jacob	Mathias	NIGEND : 205 288
--------------	---------	------------------

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} mars 2022 :

Saillet	Jérôme	NIGEND : 195 512
Courrier	Anthony	NIGEND : 204 465
Nouguier	Laurent	NIGEND : 179 336

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} mars 2022 :

Feydieu	Vincent	NIGEND : 195 125
Carsac	Aurore	NIGEND : 231 680
Bégon	Thomas	NIGEND : 310 297

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} mars 2022 :

Billard	Aurélien	NIGEND : 236 524
Dumas	Thibaut	NIGEND : 349 577
Mailliot	Anne-Laure	NIGEND : 368 092
Massol	Cyril	NIGEND : 380 177

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 février 2022.

*Le général,
commandant adjoint de la région de gendarmerie
d'Auvergne-Rhône-Alpes, commandant du groupement
de gendarmerie départementale du Puy-de-Dôme,
E. Marchal*